



# BULLETIN DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

UNE PUBLICATION DU CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

## La démocratie et la chaîne de commandement: Une nouvelle gouvernance pour le secteur de la sécurité en Afrique

PAR DOMINIQUE DJINDJÉRÉ

- ◆ Les hauts responsables de la défense et de la sécurité de l'Afrique doivent adopter des normes de leadership plus élevées pour réorganiser les forces de sécurité du continent pour en faire des entités en mesure de parer aux menaces contemporaines et de mériter le respect des populations civiles.
- ◆ L'adhésion des politiciens aux limites constitutionnelles imposées au pouvoir évitera de placer les dirigeants militaires dans la position insoutenable du choix entre le respect de l'autorité civile et l'appui à la démocratie.
- ◆ La coopération et l'assistance des partenaires internationaux en matière de sécurité devraient donner la préférence aux États africains ayant pratiqué une gouvernance responsable dans le secteur de la sécurité.

### POINTS SAILLANTS

Les graves crises politiques survenues au cours des récentes années au Niger, au Honduras, en Turquie, au Bangladesh, en Guinée, à Madagascar, en Thaïlande et en Mauritanie illustrent l'influence que les forces de sécurité continuent d'exercer sur la trajectoire politique de pays divers dans le monde. L'Afrique offre des exemples récurrents de ce type d'instabilité. Lorsque les crises politiques africaines se transforment en coups d'État, en insurrections armées ou en confrontations tragiques, les forces de défense et de sécurité (FDS) y jouent invariablement un rôle clé. Pendant de nombreuses années, la justification de ces interventions militaires était une

expression acceptée de la souveraineté étatique dans les affaires intérieures. Elles ont même souvent été reconnues comme telles sur le plan international.

Cette situation confuse n'est plus acceptable. L'Afrique est aujourd'hui, pour une bonne part, fermement déterminée à promouvoir les normes de la démocratie et des droits de l'homme définies ces vingt dernières années. Néanmoins, la voie vers la démocratie, de la stabilité et du développement est longue et semée d'embûches. Pour que l'Afrique puisse s'y maintenir, ses forces de défense et de sécurité doivent résolument inscrire le rôle qui leur est dévolu au

sein de la nation sous le signe du souci du respect permanent de la constitution et de l'esprit républicain.

Comment les forces de défense et de sécurité peuvent-elles être restructurées pour favoriser et accompagner les progrès de la démocratie ? Cela dépend, en dernière analyse, de la volonté et du profond respect pour la primauté du droit de la part de toutes les parties prenantes, civiles comme militaires, gouvernementales comme non gouvernementales. En conséquence, la qualité du commandement et du leadership exercés par les officiers supérieurs du pays déterminera la capacité des FDS à soutenir efficace-

**« L'Afrique est aujourd'hui, pour une bonne part, fermement déterminée à promouvoir les normes de la démocratie »**

ment la gouvernance démocratique. À cette fin, les dirigeants du secteur de la défense et de la sécurité doivent se concentrer sur cinq réformes prioritaires, décrites ci-après, pour réaliser une *nouvelle gouvernance militaire* en Afrique.

**RÉFORME N° 1: ETABLIR DES FDS NATIONALES, SPÉCIALISÉES PAR RAPPORT AUX MENACES**

Certaines forces de défense et de sécurité africaines continuent de fonctionner en l'absence de tout document constitutif énonçant leur mission et définissant les règles de leur déploiement. Cela perpétue de nombreux problèmes et cause une grande confusion pour la définition de leur finalité, de leur configuration ainsi que des ressources et des tâches qui leur sont attribuées.

Cela se traduit souvent sur le terrain par des forces militaires inadéquatement structurées et mal équipées, aux effectifs déséquilibrés, donc difficilement gérables et contrôlables. Dans certains cas, les

rôles et les responsabilités des forces armées et des forces de police sont confus et se chevauchent, ce qui aboutit à un appui budgétaire insuffisant et à des déploiements peu rationnels et improductifs.

Pour redresser ces faiblesses structurelles et organisationnelles, il incombe à la haute hiérarchie :

- ◆ de définir une stratégie de sécurité nationale interarmes claire et pertinente
- ◆ d'établir des doctrines d'emploi de la force appropriées
- ◆ d'adopter des structures organisationnelles rationnelles
- ◆ d'établir et de maintenir des pratiques appropriées de gestion des ressources humaines et matérielles.

Des plans de sécurité nationaux bien conçus sont le signe du professionnalisme militaire et autorisent des ripostes proactives, souples et rapides aux menaces. Le Ghana, le Sénégal, la Sierra Leone et le Burkina Faso, entre autres, ont réalisé des progrès notables dans l'élaboration de tels plans complets.

Une stratégie de sécurité nationale cohérente offre une base systématique sur laquelle restructurer les forces de défense et de sécurité de la nation. C'est une priorité de premier rang étant donné le déphasage entre la structure des forces de nombreux pays africains et les menaces actuelles. Une structure de défense rationnelle donne aux commandants et aux autorités de supervision la capacité de mieux apparier les missions à accomplir et les ressources disponibles. Elle offre également un moyen plus axé sur les résultats de formuler les budgets, de recruter et former les effectifs, de se procurer des avoirs, d'entretenir le matériel et d'exercer un suivi fiable de la rémunération des troupes. Ceci permet, même face à des contraintes budgétaires, d'accroître l'efficacité globale et la disponibilité opérationnelle. En outre, ces outils contribuent à prévenir les détournements de fonds et la corruption, mal courant dont souffrent les FDS africaines. C'est ainsi, par exemple, que la soumission publique du budget de la défense a été rétablie en Zambie dans les années 1990

**Le Général de brigade Dominique Djindjéré est le chef d'état-major des forces armées nationales du Burkina Faso. Une version plus complète du présent document a été présentée le 2 mars 2010, dans l'allocution prononcée lors du cours Prochaine génération de dirigeants militaires africains du Centre d'études stratégiques de l'Afrique.**

et qu'elle a continuellement mené à des ajustements qui produisent de nouvelles efficacités, révèlent les carences de la gestion et corrigent la mauvaise allocation des fonds au sein des FDS.

Les parties prenantes sociétales clés doivent être associées à la restructuration des forces de défense et de sécurité. Cette approche souligne le fait que les FDS sont issues de la société dans son ensemble, sont au service de celle-ci et n'en sont pas distinctes. La Sierra Leone, qui poursuit la consolidation des réformes et de la restructuration générale de ses FDS effectuées sur une base pluriannuelle, offre un modèle d'examen consultatif de la défense particulièrement productif. Des groupes de citoyens, des organismes civils et des hauts dirigeants militaires ont collaboré à la conception de nouvelles politiques qui ont rationalisé la structure du commandement des FDS, accordé une priorité supérieure à la formation et au personnel et accru la responsabilité redditionnelle et la transparence.

## **RÉFORME N° 2: RENFORCER LES INSTITUTIONS DES FDS PROFESSIONNALISÉES**

L'ordre, la discipline, le savoir-faire et la rigueur ont de tout temps constitué les caractéristiques principales des forces de défense et de sécurité efficaces. Les scènes de mutineries, de pillages et de violences diverses par des troupes en guenilles – qui ne sont que trop familières en Afrique – sont aux antipodes des FDS professionnelles. Les réformes qui renforcent l'éthique, améliorent la formation et fournissent des moyens appropriés d'assurer le bien-être des troupes instituent et entretiennent le professionnalisme des forces.

Le professionnalisme des forces de sécurité et de défense repose sur des valeurs éthiques fondamentales énoncées dans un code de conduite officiel conçu pour guider les pensées et les actions des troupes. Au sein de ces valeurs figurent la loyauté à la nation et à l'armée, le sens du devoir, le service désintéressé et l'intégrité. Si certaines forces de sécurité africaines sont entièrement dépourvues d'un tel code d'éthique, d'autres, tels que le Mali, le Sénégal, le Ghana, la Zambie, la Tanzanie et le Malawi, ont fait de grands progrès dans l'intégration de ces normes dans les activités quotidiennes de leurs

forces. Un code de conduite ne vaut toutefois que dans la mesure où il est connu et respecté. Comme l'a montré la réussite du Mali en la matière, de tels codes doivent, pour être assimilés, être inculqués aux nouvelles recrues ainsi qu'aux cadres chevronnés et appliqués de manière exemplaire par les chefs.

**« nombre de pays africains, toutefois, ne possèdent pas les écoles de guerres et autres établissements qui favorisent la spécialisation technique et une compréhension stratégique approfondie »**

Le respect des valeurs éthiques doit également être renforcé par un haut commandement qui récompense les troupes scrupuleusement en fonction du mérite et de l'excellence et qui interdit strictement le favoritisme et l'arbitraire. Par ailleurs, l'exercice du leadership par l'exemple, exempt de toute démagogie, est une qualité fondamentale d'une FDS disciplinée et éthique. Les cadres supérieurs doivent savoir écouter leurs troupes, plaider en leur faveur, exercer leur autorité équitablement et souligner l'importance du perfectionnement professionnel. En outre, l'ouverture vers le monde et les idées de l'extérieur cultive l'innovation et favorise l'amélioration tout au long de la chaîne de commandement.

Le professionnalisme des FDS est entretenu par une formation continue de haut niveau. Tel doit être le principe sous-jacent selon lequel doit être régie toute organisation qui vise à l'efficacité de ses activités. Les aptitudes professionnelles s'acquièrent par une sélection et une orientation objective des participants, une instruction enrichissante, dispensée par des officiers chevronnés, et par un emploi approprié des ressources humaines et financières. Nombre de pays africains, toutefois, ne possèdent pas les écoles de guerres et autres établissements qui favorisent la spécialisation technique et une compréhension stratégique approfondie. Il faut, à cette fin, établir une coopération militaire judicieusement ciblée et dynamique, non seulement entre les pays développés et les pays en développement, mais aussi entre ces derniers.

Étant donné l'environnement général de la sécurité en Afrique, les programmes de formation portant sur les opérations de paix, le contrôle des foules et la répression des émeutes selon des processus responsables, les règles d'engagement, le respect de la primauté du droit de la part des troupes et les technologies de l'information et des communications sont d'une importance prioritaire. Une telle formation accroît les capacités des FDS et assure l'intégration des normes démocratiques. Les programmes doivent également modérer la perception des officiers et des troupes pour substituer chez eux à la notion d'« ennemis » celle plus humaine d'« adversaires », tout particulier durant les opérations de faible intensité caractéristiques du maintien de la paix et des opérations intérieures de police, peu fréquentes, qui exigent le soutien des FDS. Les troupes qui évaluent les menaces calmement et rationnellement sont plus efficaces dans leurs interventions.

**« rendre le comportement des forces de sécurité exemplaire à tout instant, en tout lieu et en toute circonstance, et le fonder fermement sur le droit humanitaire international »**

Il faut accorder une attention toute particulière aux aspects sociaux des forces armées. Un réseau de services sociaux doit être en place pour assurer la dignité de la réinsertion dans la société, de la retraite et de la gestion des affaires familiales. De même, il est impératif de s'efforcer d'établir des polices d'assurance pour soutenir les familles en cas de blessures graves ou de décès d'un membre des FDS. Le but visé est de répondre aux besoins matériels fondamentaux et d'assurer ainsi la tranquillité d'esprit et la disponibilité opérationnelle et de réduire la tentation de la corruption et la manipulation.

Durant les années 1980, les forces armées sénégalaises ont établi un système de soins de santé financé par des cotisations mensuelles des effectifs. Une gestion responsable a permis d'y ajouter des services de bien-être social et de prêts immobiliers ainsi que d'autres services. En 2007, les forces armées

nationales du Burkina Faso ont mis en place un système analogue, financé par de modestes subventions de l'État doublées de cotisations privées mensuelles. Ce système fonctionne à la grande satisfaction des effectifs, renforçant leur moral et leur fierté.

### **RÉFORME N° 3 : INSPIRER LE RESPECT DES VALEURS RÉPUBLICAINES**

Autorisées par la constitution à faire usage de la force, les FDS doivent s'élever au-dessus des positions partisans et incarner les idéals de l'unité nationale et du patriotisme. Elles doivent, en somme, être le reflet d'un esprit républicain exemplaire. En régime démocratique, cela comporte la protection des droits et des libertés des citoyens lors des périodes électorales, des grèves, des manifestations et autres formes d'expression démocratiques. Le caractère républicain n'est malheureusement pas la valeur la mieux partagée par l'ensemble des FDS en Afrique.

Pour inverser cette tendance, l'action du haut-commandement des FDS devrait accorder une attention particulière en direction de trois grands axes.

Premièrement, respecter un cadre juridique reposant sur la primauté des autorités politiques démocratiquement élues de la nation sur les forces de défense et de sécurité. Cette caractéristique essentielle doit être renforcée par la non-politisation de l'armée et sa neutralité en tant qu'institution. Parmi les forces armées de l'Afrique, seules celles de la Tanzanie, du Botswana, du Malawi, du Sénégal, de l'Île Maurice et d'une poignée d'autres n'ont jamais orchestré de coup d'État ni participé à un coup d'État. Si les forces armées des démocraties africaines émergentes souhaitent jouir d'un large respect en tant qu'institutions professionnelles, il faut que ceci devienne la norme.

Deuxièmement, il s'agit d'assurer la matérialisation dans les faits du caractère national des FDS en tant que creuset de toutes les composantes ethniques et sociales du pays. Une telle approche engendre un sentiment d'identité nationale et inspire au sein des forces armées une fierté profonde et un esprit de sacrifice et d'attachement à la défense des intérêts de la nation. Au Burkina Faso, le recrutement se fait sur une base nationale et non discriminatoire. Le choix est fondé sur une règle de proportionnalité. Les cibles du recrutement sont définies d'après le nombre

d'habitants de chaque région considérée par rapport au nombre total des effectifs devant être recrutés au niveau national. Les FDS reflètent mieux, de ce fait, la diversité nationale.

Troisièmement, rendre le comportement des forces de sécurité exemplaire à tout instant, en tout lieu et en toute circonstance, et le fonder fermement sur le droit humanitaire international. Afin d'obtenir confiance et respect de la part des citoyens, les exactions, les rackets et les autres formes de harcèlement de la population locale sont à bannir. Le haut commandement devra, pour favoriser cette conduite, établir et doter pleinement en personnel des bureaux d'inspecteurs généraux au sein des FDS et leur conférer l'autorité requise pour dissuader les abus, mener des enquêtes sur les allégations d'abus et châtier les auteurs des faits. De même, le haut commandement doit œuvrer en étroite coopération avec les commissions parlementaires chargées de la supervision des forces armées ainsi qu'avec les auditeurs et les autorités judiciaires.

#### **RÉFORME N° 4 : AMÉLIORER LES RELATIONS CIVILO-MILITAIRES**

Malgré les efforts déployés dans un camp comme dans l'autre, les relations civilo-militaires continuent d'être caractérisées par une méfiance mutuelle, de profonds préjugés et des tabous fondés principalement sur l'ignorance et le manque de communication. Il est en fait relativement peu de lieux dans les pays où les officiels civils et militaires se réunissent régulièrement. Lors des rencontres internationales donnant l'occasion aux civils et aux militaires africains de se retrouver, il est souvent fait le constat, au sein des représentants d'un même pays, de l'existence d'un grand fossé au plan relationnel entre ces deux groupes sociaux aux aptitudes et aux actions pourtant complémentaires pour la construction nationale.

Il s'agit d'établir des forums où civils et militaires peuvent se rencontrer et explorer librement et confidentiellement leurs intérêts communs et d'instaurer une culture of dialogue. De telles instances offrent non seulement des occasions de forger des relations mais aussi un espace propice au débat sur les approches intégrées de la sécurité nationale et à l'émergence d'une compréhension partagée des rôles

et responsabilités des deux parties. Lorsque surviennent des situations de crise, les relations issues de tels forums apportent de précieuses contributions à la formulation de solutions fondées sur le consensus et durables.

Les expériences de mise en présence de hauts cadres civils et militaires qui participent conjointement à des sessions de planification au Nigéria, en Afrique du Sud et en Égypte ont été constructives. En outre, le Réseau pour la défense et la gestion de la sécurité de l'Afrique australe, qui jouit d'un grand respect, s'est avéré une initiative exceptionnelle pour promouvoir la transparence, favoriser la confiance et la coopération entre officiels civils et militaires, et contribuer à des réorientations de politique et de pensée. Initialement élaboré en Afrique du Sud, ce réseau de 10 universités et établissements de recherche répartis dans la sous-région de la Communauté de développement de l'Afrique australe est une entité non gouvernementale indépendante financée en partie par des bailleurs de fonds internationaux. Il dispense aux forces de police, aux forces armées et aux professionnels civils de la sécurité des formations conjointes spécialisées et accréditées, et offre des appuis aux gouvernements en matière d'analyse et de formulation de politiques de défense. Il conviendrait que d'autres sous-régions et pays africains adoptent des initiatives analogues. Dans un premier temps, la création de programmes d'échanges entre des membres du haut commandement des forces armées et leurs homologues civils établirait la confiance et permettrait que les mesures prises d'un côté et de l'autre soient coordonnées, complémentaires et mutuellement comprises.

**« un public qui connaît et comprend une FDS et leur finalité est plus disposé à leur accorder son appui »**

La culture du secret si répandue dans de nombreuses armées africaines (par exemple, certaines ne publient même pas leurs plans de sécurité nationaux) est un autre obstacle qui s'oppose à l'établissement de relations constructives entre

civils et militaires. Il est essentiel, tant au plan des principes que pour les avantages concrets à en échoir, de se doter d'une stratégie de communication appropriée qui permette au public et aux médias de comprendre la vie dans les casernes. Un public qui connaît et comprend une FDS et leur finalité est plus disposé à leur accorder son appui. Une telle FDS, de leur côté, bénéficieront d'un part-

**« l'adhérence aux processus démocratiques et la légitimité qui en découle ont des répercussions directes sur la paix et le conflit et, par suite, sur les FDS »**

age de l'information opportun, qui leur permettra d'accomplir leur mission de protection de manière plus efficace. Du fait de la spectaculaire expansion des technologies de l'information en Afrique, la transmission accélérée des rumeurs et des soupçons favorise la survenue de crises et complique les missions des FDS, ainsi que cela s'est produit au Kenya lors des violences postélectorales de 2007, au Mozambique lors des émeutes alimentaires de 2010, et ainsi qu'il advient dans les conflits communaux récurrents au Nigéria. Une stratégie proactive de partage de l'information, ayant souvent recours à ces mêmes technologies, peut combattre la confusion et les rumeurs et prévenir les conflits ou stabiliser la situation.

**RÉFORME N° 5 : ATTÉNUER LA COMPLEXITÉ DES FACTEURS NON-MILITAIRES**

Tout progrès dans le sens d'une amélioration de la gouvernance au sein des FDS dépend aussi de questions complexes et de facteurs extérieurs au secteur de la sécurité.

Comme le note si justement le dicton populaire, « le poisson pourrit par la tête ». Si les forces armées sont subordonnées aux autorités politiques civiles, il s'ensuit que l'adhésion de celles-là aux valeurs républicaines dépendra dans une grande mesure de la qualité des dirigeants politiques civils. Malheureusement, le sectarisme et l'intérêt personnel prennent

souvent le pas sur les intérêts de la nation. Certains dirigeants africains sont même prêts, pour se maintenir au pouvoir ou pour remporter la victoire dans des élections frauduleuses ou perdues, à violer la constitution et à mettre en péril le pays entier.

De telles manœuvres comportent fréquemment des tentatives de manipulation ou de commandement des unités militaires et paramilitaires. Les mesures visant à fomenter le mécontentement voir les soulèvements commencent généralement par la diffusion de rumeurs et de fausses informations, parfois habilement filtrées par des éléments intéressés au sein des médias. À l'occasion, certains politiciens aisés et assoiffés de pouvoir vont même jusqu'à déployer des milices privées au service de leurs ambitions. Ces forces irrégulières et ces gangs armés ont joué et jouent un rôle prédominant dans les conflits récents ou actuels en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, au Burundi, au Zimbabwe, au Soudan, au Libéria, en Ouganda et en Somalie. Ailleurs, les faiblesses institutionnelles du système de freins et de contrepoids laissent les FDS exposées à la politisation. Le rôle de la législature dans le processus d'approbation, des promotions et des autres décisions prises par le commandant en chef civil est mal défini dans nombre d'États africains, même parmi les plus stables.

Le rôle récurrent et crucial des fournisseurs de sécurité privés exige également que l'on s'y arrête. Les mercenaires, motivés par l'argent, se voient parfois confier des responsabilités vitales en matière de défense et de sécurité, ce qui tend à la privatisation du secteur de la défense et de la sécurité et à la banalisation des forces nationales. Viennent également aggraver ces problèmes les interventions persistantes de certaines grandes puissances qui, à l'occasion, exacerbent les conflits internes pour des motifs stratégiques, économiques ou autres.

Des modèles de bonne gouvernance pouvant contrer ces facteurs non militaires complexes sont toutefois disponibles. En particulier, les Nations unies, l'Union africaine et les communautés économiques régionales africaines de plus en plus vitales ont mis en place des instruments juridiques pour renforcer la démocratie, la paix et la bonne gouvernance. On peut citer parmi ceux-ci :



- ◆ La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de l'Union africaine
- ◆ Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, adopté par l'Union africaine
- ◆ Le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance de Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Au lieu de laisser l'attachement aux normes démocratiques, aux droits de l'homme fondamentaux et à la bonne gouvernance dans le domaine des considérations facultatives, ces accords, et d'autres analogues, font de l'application de ces principes des obligations. Le non respect de ces principes a contribué à une faiblesse de la légitimité de l'État, à une sclérose institutionnelle et à d'autres carences qui sont souvent les causes et les moteurs des crises en Afrique. En d'autres termes, l'adhérence aux processus démocratiques et la légitimité qui en découle ont des répercussions directes sur la paix et le conflit et, par suite, sur les FDS.

Lorsque les signataires violent une charte ou un protocole, les entités régionales et leurs membres sont tenus de prendre des mesures fermes et cohérentes pour enrayer et inverser cet extra-constitutionnalisme et la déstabilisation résultante. Ces actions de la part des organismes régionaux, d'une pertinence toute particulière pour le haut commandement, contribuent à renforcer les limites qui séparent la politique et la défense et la sécurité. Les dirigeants civils qui respectent ces instruments acquièrent la confiance non seulement du peuple mais aussi des cadres militaires et des troupes. Lorsqu'il leur est porté atteinte, le haut commandement militaire se trouve placé devant un dilemme troublant, celui de respecter le principe de l'autorité civile et d'appuyer les normes de la démocratie. Par voie de conséquence, l'État et toute la chaîne de commandement se retrouvent compromis et la trajectoire de la nation incertaine.

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs mérite une attention particulière du point de vue de la réforme des FDS africaines. Par le biais de ce mécanisme, les États africains évaluent

les efforts qu'ils déploient en faveur de la gouvernance démocratique, en examinant notamment l'efficacité des politiques, des institutions et des processus en place pour prévenir et gérer les conflits intra-États et inter-États. Pour renforcer la responsabilité et partager les meilleures pratiques, cette auto-évaluation est complétée par une évaluation distincte menée par une équipe multinationale d'experts africains. Sur les cinq évaluations du MAEP aujourd'hui achevées, celles du Ghana, du Kenya et du Rwanda ont signalé des vulnérabilités au conflit et ont recommandé des modalités selon lesquelles les FDS pourront améliorer la diversité, la formation aux droits de l'homme et le respect de la légalité, et remédier à d'autres inefficiences. En d'autres termes, le MAEP offre aux échelons supérieurs de la chaîne de commandement un processus constructif pour mesurer les prestations, repérer les domaines où des améliorations s'imposent et recevoir des recommandations et des innovations de la part de leurs homologues africains. Les FDS devraient coopérer et contribuer vigoureusement au processus du MAEP.

Venant compléter les objectifs de ces instruments institutionnels africains, la *Millennium Challenge Corporation* (un organisme du gouvernement des États-Unis) est une initiative qui récompense la bonne gouvernance par l'octroi d'investissements plus substantiels en faveur du développement. C'est une initiative qui mérite d'être reproduite dans le domaine de la coopération en matière de sécurité en Afrique. La coopération et l'aide en matière de sécurité qui favorisent les partenaires fondent leur performance sur l'efficacité et le respect des principes peuvent encourager l'exercice d'une gouvernance responsable au sein des FDS tout en décourageant l'exploitation de celles-ci à des fins politiques ou au service d'intérêts personnels.

## CONCLUSION

Le niveau de consolidation de la démocratie en Afrique dépend de la présence de forces de défense et de sécurité bien structurées, professionnelles, reposant sur des valeurs républicaines et subordonnées aux autorités politiques civiles. Dès lors, dans tout le continent, tous les dirigeants sociaux et politiques, y

compris les hauts responsables militaires, doivent convenir de la nécessité de modifier radicalement les mentalités dépassées qui font obstacle aux réformes et aux ajustements nécessaires. Par ailleurs, les partenaires internationaux doivent veiller à encourager systématiquement la bonne gouvernance et dénoncer sans ambiguïté l'ingérence des forces de défense et de sécurité dans la politique, les politiciens qui cherchent à circonvenir le système constitutionnel de freins et de contrepoids, et le recours aux milices armées et aux mercenaires en tant qu'instrument de contestation et de conquête. Un appui soutenu aux réformateurs convaincus qui cherchent à appliquer des plans rationnels reposant sur le consensus est également d'une importance primordiale.

Avec des forces de défense et de sécurité professionnelles pleinement déterminées à mettre en œuvre ces réformes, l'Afrique sera capable de maintenir l'élan actuel et nous verrons s'accroître régulièrement le nombre de pays du continent respectueux de la démocratie et des droits de l'homme.

## Les autres publications du

# Centre d'études stratégiques de l'Afrique

### CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Directeur: Ambassadeur  
William M. Bellamy  
(à la retraite)  
National Defense University  
300 Fifth Avenue, Building 21  
Fort McNair  
Washington, DC 20319-5066  
Téléphone: + 1 202 685-7300  
Site Internet: [www.africacenter.org](http://www.africacenter.org)

### BUREAU RÉGIONAL DU CESA À DAKAR

Directrice régionale:  
Elisabeth Feleke  
Téléphone: 221 33 869 61 00  
Courriel: [felekee@ndu.edu](mailto:felekee@ndu.edu)

### BUREAU RÉGIONAL DU CESA À ADDIS-ABEBA

Directeur régional:  
Brad Anderson  
Téléphone: 251 11 517 4000  
Courriel: [AndersonBG@state.gov](mailto:AndersonBG@state.gov)

### BULLETINS DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

Directeur de la rédaction:  
Joseph Siegle, Ph.D.  
Téléphone: + 1 202 685-6808  
Courriel: [Sieglej@ndu.edu](mailto:Sieglej@ndu.edu)

## Renforcer la protection des civils dans les opérations de maintien de la paix : regard sur l'Afrique

Par Paul D. Williams

Papier de recherche 1, à paraître prochainement

## Les Etats fragiles de l'Afrique : vecteurs de l'extremisme, exportateurs du terrorisme

Par Zachary Devlin-Foltz

Bulletin de la Sécurité Africaine #6, août 2010

## L'Evolution des infosystèmes en Afrique : Une voie vers la sécurité et la stabilité

Par Steven Livingston

Papier de recherché 2, à paraître prochainement

## Forces non étatiques de maintien de l'ordre : élargir les paramètres pour faire face à la violence urbaine en Afrique

Par Bruce Baker

Bulletin de la Sécurité Africaine #7, septembre 2010

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) soutient l'élaboration de politiques stratégiques des États-Unis envers l'Afrique en offrant des programmes d'enseignement de qualité, en effectuant des recherches et analyses au sujet des politiques et en favorisant la prise de conscience et le dialogue sur les priorités stratégiques des États-Unis et les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Dans cette optique, le CESA est résolu à établir des réseaux de dirigeants civils et militaires africains, américains, européens et internationaux et à présenter les points de vue africains à l'intention des décideurs américains.



La série des Bulletins de la sécurité africaine expose les recherches et les analyses d'experts du CESA et de chercheurs extérieurs pour mieux faire comprendre les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Les opinions, conclusions et recommandations exprimées ou implicites sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du ministère de la Défense ou de tout autre organisme du gouvernement fédéral des États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur le CESA, veuillez consulter le site Internet à : <http://www.africacenter.org>.

AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES



<http://www.africacenter.org>

